

NICKEL PARTICULIERS - CONDITIONS TARIFAIRES ET PLAFONDS ASSOCIÉS

Applicables au 10 octobre 2019

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc...)	Gratuit (hors coût de communication ou de fourniture d'accès à Internet)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS par mois	Gratuit (Au-delà de 60 SMS par an : 1 € par tranche de 10 SMS supplémentaires)
Tenue de compte	20 €
Versement d'espèces en Point de Vente NICKEL (dépôt)	2% du montant déposé
Alimentation d'un compte NICKEL par carte bancaire	2% du montant déposé
Retrait d'espèces en Distributeur Automatique de Billets (DAB) en France et zone SEPA	1 € par retrait
Retrait d'espèces en Point de Vente NICKEL	0,50 €
Retrait d'espèces en Distributeur Automatique de Billets (DAB) hors zone SEPA	<p>○ Avec la Carte NICKEL : 2 € (+ commission éventuelle de la banque tierce exploitant le DAB)</p> <p>○ Avec la Carte NICKEL CHROME : 1 € (+ commission éventuelle de la banque tierce exploitant le DAB)</p>
Paiement par carte de biens et de prestations de services dans les commerces ou à distance hors de la zone SEPA	<p>○ Avec la Carte NICKEL : 1 € par opération de paiement</p> <p>○ Avec la Carte NICKEL CHROME : Gratuit</p>
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Fourniture d'une carte de paiement international à autorisation systématique	<p>○ Carte Nickel : Gratuit</p> <p>○ Carte Nickel Chrome: 30 € par an</p>
Commissions d'intervention	Gratuit
Opérations particulières	○ Traitement de saisie, saisie administrative à tiers détenteur, paiement direct, ordre de virement par un tiers: 20 € par dossier

	○ Frais de rejet de prélèvement pour solde insuffisant : 10 € par prélèvement rejeté, à partir du 2ème prélèvement rejeté du mois, dans la limite du montant du prélèvement rejeté
Rédition du code personnel et confidentiel d'une Carte	1 €
Remplacement de carte après perte, vol, carte abîmée, défectueuse ou opposition ou bloquée suite à 3 codes erronés	10 €
Édition d'un RIB en Point de Vente NICKEL	1 €
Utilisation irrégulière du compte NICKEL (tentative ou réalisation d'actes en contravention avec la loi et/ou la présente Convention de compte)	165 €
Frais de recherche suite à utilisation irrégulière du compte NICKEL	150 €

Plafonds

Des plafonds par défaut sont fixés pour tout nouveau compte et sont indiqués ci-dessous. Ils sont applicables dès réception du code d'authentification d'adresse postale (cf. Article I.2). Ces plafonds sont susceptibles de modification en fonction des renseignements communiqués par le client ou conformément aux stipulations de l'Article III.

Les plafonds de retrait	
Plafond par défaut	300 € / 7 jours calendaires
Plafond niveau 2	500 € / 7 jours calendaires
Plafond niveau 3	800 € / 7 jours calendaires

Les plafonds de paiement	
Plafond par défaut	1 500 € / 30 jours calendaires
Plafond niveau 2	3 000 € / 30 jours calendaires
Plafond niveau 3	5 000 € / 30 jours calendaires

Les plafonds de dépôts d'espèces en Point Nickel et d'alimentation du compte NICKEL par carte bancaire ne sont pas évolutifs et sont fixés à 950 € en cumul sur 30 jours calendaires. Le premier dépôt effectué au moment de l'activation de la Carte NICKEL est limité à 250€.

Les plafonds des mineurs	
Paiements carte	350 € / mois
Retrait cash	150 € / semaine
Dépôt cash et alimentation par carte bancaire	200 € / mois
Virements sortants	350 € / 30 jours calendaires